

Edition électronique

Novembre 2008 - n° 8

Si vous désirez recevoir toutes nos éditions électroniques dans votre boîte mail, envoyez-nous un courriel à [carrefour2@skynet.be](mailto:carrefour2@skynet.be)

[www.carrefour.be](http://www.carrefour.be)

B.P. 44 - 1640 Rhode-St-Genèse

PRESENCE  
FRANCOPHONE  
**CARREFOUR**  
EN PERIPHERIE  
BRUXELLOISE



Une  
Périphérie  
sans cœur ?

LE MARCHÉ  
IMMOBILIER EN  
PÉRIPHÉRIE

> 2-4

UNE PÉRIPHÉRIE  
SANS COEUR ?

> 6-9

CONVERGENCES  
IDEOLOGIQUES

Flamand ou résistante ?

> 10-11

LE CENTRE D'ETUDE  
DES FRANCOPHONES  
EN FLANDRE (CEFF)

> 12-13



## Une Périphérie sans cœur ?



Une lettre d'un député fédéral Open VLD, conseiller communal et ancien échevin à Kraainem, précisait que dans sa commune 80% des logements sont acquis par de nouveaux habitants non néerlandophones. Il demandait dès lors au gouvernement flamand de renforcer la présence flamande dans les communes à facilités par la politique du logement.

Cette lettre a un goût de réchauffé depuis le dépôt au Parlement flamand par le ministre flamand de la Périphérie Frank Vandenbroucke du rapport de la Task Force Périphérie pour 2007-2008.

Un nom éloquent : il désigne en jargon militaire une force composée d'unités diverses mais complémentaires dans l'action envisagée, soit en l'occurrence, — vous l'auriez deviné, — la néerlandisation de la Périphérie. Chacun des 24 chapitres de cette « brique » de 65 pages vise à coordonner les actions de tous les

autres acteurs du monde politique flamand pour réaliser cette obsession récurrente tout au long du document.

Beaucoup de points seraient pourtant si positifs si la diversité culturelle de fait de la Périphérie était perçue comme un atout plutôt que comme une menace !

### Des sourires...

Par exemple, ces multiples initiatives multilingues visant explicitement les divers habitants non

néerlandophones, dont voici quelques échantillons :

- une brochure quadrilingue destinée aux nouveaux venus, le chèque (même symbolique) de 7€ offert aux allophones fréquentant les centres culturels flamands, le sous-titrage en français et en anglais via le télétexte d'émissions de Ring-TV, la chaîne régionale flamande de la Périphérie (chapitre 3) ;

- des accords de collaboration entre le VDAB et son équivalent bruxellois Actiris pour échanger les informations en matière d'emploi, de formation en langues, de réinsertions en cas de licenciements collectifs (chap. 6) ;

- les cours de langue offerts aux nouveaux venus (chap. 8) ;

- le projet de créer ou de prolonger des lignes de trams entre les communes de la Périphérie, mais aussi entre celle-ci et la Région de Bruxelles-Capitale (chap. 13) ;

- la protection du maillage vert allant de Lembeek (Hal) à Tervuren (chap. 16) ;

- le développement d'infrastructures touristiques, cyclistes notamment (chap. 19) ;

- la pratique théâtrale ouverte aux allophones, les tables de conversation pour les aider à améliorer leur pratique courante du néerlandais avec des Flamands (chap. 20) ;

### ... qui se figent...

A côté de ces excellentes initiatives, et parfois dans les mêmes chapitres, reviennent les vieilles exigences flamingantes, contre lesquelles l'expérience aurait dû pourtant vacciner les responsables politiques flamands :

- l'intimidation (quand la contrainte ouverte est délicate) de commerçants, associations et autres organisations de recourir à d'autres langues que le néerlandais dans leurs factures, leurs annonces, les programmes informatiques (!). Les arrêts du Conseil d'Etat interdisant toute immixtion en Flandre de la Communauté Française (subsidés) ou de la Région de Bruxelles-Capitale (Conseil Consultatif des Francophones de la Périphérie) est réaffirmée avec force (chap. 5) ;

- le refus d'installer des boutiques d'emploi dans une commune à facilités (chap. 6) ;

« À CÔTÉ D'EXCELLENTE INITIATIVES, REVIENNENT LES VIEILLES EXIGENCES FLAMANDES »

- la réaffirmation de la volonté des autorités flamandes de s'emparer de l'inspection pédagogique dans les écoles francophones des six communes à facilités (chap.7) ;

- le maintien des circulaires Peeters et Martens malgré l'incertitude leur fondement légal et le refus de nomination des bourgmestres de Kraainem, Linkebeek et Wezembeek dont le « tort » est d'avoir envoyé les convocations électorales dans la langue de l'électeur (chap. 9) ;

- l'obligation faite aux candidats à des logements sociaux de montrer leur volonté de connaître le néerlandais (chap. 10) ;

- la volonté d'assurer les soins hospitaliers, d'urgence en particulier, uniquement en néerlandais (chap. 15) ;

- l'assimilation anachronique des non-néerlandophones, même belges ou européens, à des immigrants (dans tout le document).

### ... et suscitent la méfiance...

Cette schizophrénie entre la volonté utopique d'éradiquer de la Périphérie l'usage public de toute autre langue que le néerlandais et le visage souriant qu'essaient de donner les autorités flamandes suscite d'autant plus le doute sur leurs intentions réelles que, par le passé, elles ont systématiquement cherché toutes les occasions de réduire la présence allophone au nord de la « frontière » linguistique: terme révélateur à une époque où les frontières paraissent plus être des handicaps que des boucliers.

De là la plupart des questions posées par Christian Van Eyken, seul député francophone au Parlement flamand, aux divers ministres flamands concernés, pour les obliger à préciser les intentions réelles en utilisant les mécanismes de la démocratie parlementaire. Des réponses dilatoires de leur part, ou pire encore leur silence seraient éloquentes ! Voici les

principales questions qui leur ont été posées :

- pourquoi Tervuren ne reçoit-elle que les émissions de ROBTV destinées à l'arrondissement de Louvain, dont la commune fait partie, alors que, de l'aveu même de la Task Force elle fait partie de la Périphérie, pourquoi ne reçoit-elle pas en même temps celles de Ring-TV comme c'était le cas il y a quelques années ?

- le document soulignant lui-même que les autorités se limitaient à encourager l'envoi de lettres aux commerçants, associations et organisations employant d'autres langues que le néerlandais, pourquoi des agents de l'autorité (province par exemple) ou subsidiés par elle (De Rand...) participent-ils à ce soutien et sur quelle base légale? Quels furent les destinataires de ces lettres depuis deux ans ? Quel modèle de lettre leur a-t-on envoyé ?

- A quels critères les locations de boutiques d'emploi sont-elles soumises ? Quelles sont celles rejetées jusqu'ici et pourquoi? Une concertation a-t-elle été organisée entre les 4 communes (dont les trois à facilités du Sud) pour en trouver une ?

- Quels sont les résultats obtenus par les offres de cours de néerlandais aux ambassades ? Lesquelles y ont répondu favorablement ?

- Combien de personnes ont fréquenté les Maisons du Néerlandais depuis deux ans, quelle est leur répartition par nationalité et par commune ?

- La création ou la prolongation

de lignes de trams se fait-elle en concertation avec la Région bruxelloise ? Celle-ci les gèrera-t-elle ?



## ... au lieu d'engendrer la convivialité qui profiterait à tous !

Le député fédéral évoqué au début de ce texte admettait que « maintenir ces mesures dans un cadre international et légal n'est pas évident, au vu des nombreuses remarques européennes à l'égard des initiatives communales prises dans la périphérie flamande ».

Les réactions (notamment internationales) de plus en plus nombreuses et inquiètes devant les mesures prises par les autorités flamandes montrent en effet que les actions positives de celles-ci pour encourager la connaissance du néerlandais sont loin de compenser et plus encore d'effacer l'image négative de la Flandre donnée par son usage de la contrainte et de l'intimidation.

La défense légitime de leur langue et de leur culture face à la mondialisation et à la croissance des grandes villes serait tellement plus efficace si ces autorités prenaient la tête d'un

mouvement constructif de coopération entre tous les habitants, en respectant toutes les cultures plutôt qu'en cherchant à les étouffer. Les Flamands conscients de leur passé véritable, et non mythique, sont bien placés pour savoir que c'est impossible quand les intéressés sont déterminés à conserver leur culture.

Et l'exemple multiculturel donné par Bruxelles ne donne-t-il pas à la ville une image bien plus positive que celle de camp assiégé que donne la Flandre ?

Quand les autorités flamandes comprendront-elles qu'elles feraient beaucoup mieux de combattre les effets du matraquage et du chantage flamingants qui imprègnent de plus en plus de Flamands depuis 50 ans, — à en juger par les résultats électoraux en Flandre, — plutôt que de les encourager ou au moins de les tolérer par des mesures telles que celles épinglées ci-dessus. Leur efficacité, — à en juger par les résultats électoraux en Périphérie, — n'est-elle pas pour le moins douteuse... ?

L'appel à l'aide de KBC à l'Etat fédéral ne leur offre-t-il pas une occasion rêvée de rompre avec cette obsession nationaliste ? Ne montre-t-il pas à tous les Flamands que, contrairement à ce qu'on leur serinait tout récemment encore, la Belgique représente toujours une « valeur ajoutée » et que l'affaiblir sans cesse pourrait se retourner contre la Flandre, pas si forte qu'on le leur a fait croire : sinon, pourquoi KBC n'a-t-elle pas demandé l'aide du seul gouvernement flamand ?

## Deux expositions Lismonde



Né à Anderlecht le 14 mai 1908 et décédé à Linkebeek le 12 mars 2001, Lismonde habitait une maison pleine de charme située dans un cadre de verdure à Linkebeek. En l'honneur du centenaire de la naissance de ce dessinateur, graveur et lithographe belge, les Musées Royaux des Beaux-Arts et la Maison Lismonde organisent simultanément deux belles expositions qui se tiendront jusqu'au 18 janvier.

- **Exposition «Lismonde»:** Musées Royaux des Beaux-Arts, rue de la Régence 3 à Bruxelles de 10 à 17 h (fermé le lundi)

- **Exposition «Hommage à Lismonde»** à la Maison Lismonde, Dwersbos 1 à Linkebeek tous les dimanches de 14 à 18 heures.

## Exposition Lise Brachet

L'artiste peintre et graveuse Lise Brachet vous invite à découvrir ses premières œuvres d'artiste spontanée et naïf commencées aux U.S.A. en 1968 dans sa nouvelle demeure rue Hollebeek 441 à Linkebeek. Elle y présentera également ses œuvres actuelles. **Vernissage:** le dimanche 23 novembre de 15 à 18 h.

**Exposition** du dimanche 23 novembre au samedi 13 décembre de 14 à 18 h les jeudi, vendredi et week-ends et sur rendez-vous.

**Contact :** 02/375.47.89 ou 0473/96.12.11.

## Nouvelle brochure de promenades

Description détaillée, illustrée de photos, de six promenades thématiques passant par les plus beaux endroits de la commune (qui n'en manque pas !). Nombreuses explications sur les sites traversés. Disponible à l'Administration communale, service technique, au prix de 5 € pour les non-Linkebeek.

## Ludothèque

Nouveaux jeux à découvrir à la Ferme de Holleken le vendredi 7 novembre à 19 heures.

**Contact :** 02/380.96.90.

## Petit déjeuner Made in Dignity

Par et pour Oxfam Magasins du Monde le dimanche 23 novembre à la Ferme de Holleken de 8h30 à 11h30. Convivialité, qualité et saveur des produits à déguster.



## Balades et Nature

Mardi 11 novembre à 14 heures à l'église de

Dworp (De Lijn 153 et 155 au départ de Calevoet: deux promenades au choix (5 ou 8 km).

**Contact :** 02/380.96.50 après 18 heures.

## Exploration du monde

### Cycle découvertes saison 2008-2009

Ferme de Holleken - salle Saint-Lambert du Lattay. Séances à 16h30 et à 20h15.

Vendredi 28 novembre : Géorgie du sud, sur les traces de Shackleton par Mathilde Jounot. Première expédition de l'association Les Montagnes du Silence qui s'occupe de malentendants. A bord d'un ancien voilier polaire, 16 jeunes sourds et entendants s'élancent dans cette aventure mythique sur les traces d'Ernest Shackleton qui écrivit entre 1914 et 1918 l'une des plus belles pages de l'aventure humaine dans un milieu hostile : paysages grandioses, images animalières étonnantes, ambiance joyeuse et beaucoup de bonne humeur, un vrai coup de cœur.

Abonnement aux 4 séances : à 16h30 16 € / à 20h15 20 €  
Prix par séance : 8 €.

**Réservation & renseignements:** 02/380.99.67.

## 4<sup>e</sup> Marché de Noël des artisans

Vendredi 5 décembre à 20 heures, le samedi 6 de 14 à 19 heures et dimanche 7 de 10 à 18 heures à la Ferme de Holleken, pour des cadeaux de Noël originaux.

Concours de la plus belle boule de Noël créée par des enfants, à accrocher au sapin le vendredi 5 à 20 heures (remise des prix le dimanche 7 à 16 heures).

**Contact :** 02/380.98.55 ou 02/380.63.41

# Le marché immobilier en Périphérie

Anouk Vermeyen a étudié le marché immobilier dans les communes de la Périphérie flamande de Bruxelles pour obtenir en 2007 le grade d'ingénieure commerciale à la KUL. Voici le résumé de son travail.



Elle part d'un constat qui n'a rien d'étonnant : l'influence de Bruxelles sur les communes de la Périphérie est énorme.

Des employés et des cadres de l'Union Européenne et de sociétés étrangères y font monter les prix de l'immobilier aisé et contribuent à dépeupler le centre de Bruxelles, dont ils fuient les prix encore plus élevés et l'insécurité de certains quartiers tout en trouvant en Périphérie un environnement plus « vert ». De plus en plus de nouveaux habitants, plus modestes, suivent leurs traces et concurrencent donc les habitants aux revenus.

Tous ou presque restent en contact avec Bruxelles où ils trouvent emplois, distractions, hôpitaux...

## Effets démographiques

Voilà qui explique la croissance

quasi générale de population des 19 communes entourant la Région de Bruxelles-Capitale, qui progresse de 3 % entre 2000 et 2005 (1,73 % pour l'ensemble de la Flandre), atteignant alors environ 400.000 habitants. Les championnes en la matière sont Dilbeek (+4,2 %), Machelen (+4,8%), Vilvorde (+ 5,9 %) et Wemmel (+ 5 %). Seules exceptions: Rhode-Saint-Genèse (-0,19 %) et Wezembeek-Oppem (-1,22 %). Ce sont les catégories d'âge de 0 à 9 et de 30 à 39 ans qui sont le plus représentées, les 18 à 29 ans et plus de 75 ans préférant la Région de Bruxelles-Capitale.

Au cours de la même période, le nombre de résidents étrangers a plus que triplé, atteignant 41.722 personnes, 10,7 % de la population (3% pour l'ensemble de la Flandre), avec de gros écarts : 2% à Merchtem, < 6 > 25% à

Kraainem, qui totalise le plus grand nombre d'étrangers, suivi par Tervuren et Wezembeek-Oppem.

En moyenne, 77 % viennent de pays membres de l'Union Européenne. La majorité d'entre eux choisit Leeuw-Saint-Pierre, Zaventem et Dilbeek, Vilvorde, Asse et Overijse accueillant principalement de nouveaux résidents non européens.

## Indicateurs socio-économiques

Le revenu moyen par déclaration dans les 19 communes de la Périphérie en 2004 (revenus de 2003) est de 29.936 €, soit 22 % de plus que la moyenne belge. La Périphérie est ainsi en tête des revenus moyens du pays. Wezembeek-Oppem, Kraainem et

Rhode-Saint-Genèse dépassent 35.000 € par déclaration ; Drogenbos, Machelen et Vilvorde n'atteignent pas 25.000 €.

Le revenu moyen en Périphérie a donc augmenté de 13 % en 10 ans, moins que dans les autres provinces belges à l'exception du Hainaut. N'étant pas soumis à l'impôt belge, mais à leur propre système fiscal, les revenus mensuels moyens des fonctionnaires européens sont de 4.416,30 €, donc beaucoup plus que le revenu moyen belge.

En 2003, le taux d'emploi est de 74,6 % avec un pic à 80 % en 2001), soit 10 % de plus que la Région Flamande ; la majorité (56 %) travaille dans le secteur tertiaire contre 42,5% pour la Flandre. Le taux de chômage est de 6,1 %, contre 7,5 en Flandre, sauf pour les 18-24 ans, encore souvent aux études.

pour tout le Brabant Flamand, suivi par Machelen et Vilvorde. Ces trois pôles apportent un tiers de la valeur ajoutée en Brabant Flamand. L'aéroport et la proximité de Bruxelles sont les principaux aimants des multinationales.



Mais le premier est aussi source de nuisances sonores, avec toute la problématique des vols de nuits. Le gouvernement flamand s'est donc engagé dans son plan START (Strategisch Actieplan voor de Reconversie in Teverkstelling van de luchthaven), qui vise

Priorité au dédoublement du ring (RO) à hauteur de Zaventem, puis au projet DIABOLO pour rapprocher Zaventem d'Anvers, la liaison ferroviaire directe entre l'aéroport et Louvain. Le coût des investissements nécessitera sans doute le recours aux investisseurs privés.

Entamée après 1945, la suburbanisation de la Périphérie avait ralenti dans les années 70 mais a repris à la fin des années '90, en liaison avec la vague de spéculation qui a plus que doublé les prix immobiliers en Région de Bruxelles-Capitale entre 1988 et 1991, en partie à cause de l'installation de bureaux et de l'afflux du personnel employé, tandis que, faute de moyens, les pouvoirs publics n'ont pas investi suffisamment dans les logements sociaux ni encouragé la construction d'habitations pour revenus moyens. Le besoin de mobilité qui en résulte provoque la congestion des accès à la capitale par les navetteurs, ce qui pousse à décentraliser les activités économiques.

Il n'y a en 2001 que 24 % des employés européens en Périphérie (40 % d'employés belges), surtout à Kraainem, Overijse, Tervuren, Zaventem et Wezembeek-Oppem, contre 74 % à Bruxelles. Sans doute, la localisation des 29 écoles européennes et/ou internationales : 14 à Bruxelles, 15 en Brabant Flamand (3 à Rhode, 3 à Tervuren, 1 à Wezembeek) et Wallon est-elle pour beaucoup dans ce constat.



L'aéroport de Bruxelles-National est la source d'emplois la plus importante pour la Périphérie et

notamment à améliorer ses accès et à augmenter le nombre de terrains industriels.

## Analyse du marché de l'immobilier

Depuis 1990, le nombre de parcelles vendues dans toute la Flandre, et plus encore en Périphérie, ne cesse de diminuer. Et les prix ne cessent donc d'augmenter. Si, en 2005, le prix moyen d'un terrain était de 102.489 € en Région Flamande (2,7 fois plus qu'en 1995), en Périphérie (155.000 € en moyenne), les prix ont été multipliés par 3.

De plus, la superficie moyenne d'un terrain ne représente plus que 78 % de celle d'un terrain en 1990. En Flandre, le prix du mètre carré est proportionnellement plus élevé pour les petits terrains. En Périphérie, ce sont pour les terrains moyens que le prix au m2 est le plus élevé.

Si l'évolution a été plus ou moins parallèle de 1995 à 2005, depuis lors les prix augmentent plus vite en Périphérie. (+ 25% en 2005, + 17 % en 2006, contre 18 % et 9% en Région flamande). Le prix du m<sup>2</sup> est le plus élevé à Kraainem (218 €/m<sup>2</sup>), Wemmel (202 €/m<sup>2</sup>), Drogenbos (173 €/m<sup>2</sup>), Tervuren (172 €/m<sup>2</sup>) et Zaventem (169 €/m<sup>2</sup>) mais les 5 communes ayant connus les plus fortes augmentations sont Machelen, Tervuren, Sint-Pieters-Leeuw, Kraainem et Wemmel.

Sans limite commune avec Bruxelles, mais bien avec Wemmel, Merchtem était la commune la moins chère en Périphérie en 2000. Depuis lors, ses prix ont augmenté considérablement.

L'influence de Bruxelles se fait donc sentir de plus en plus loin, d'autant

que l'espace libre à Wemmel est très limité : il n'y eut que 18 terrains vendus en 2006 ! C'est donc pour pouvoir trouver un terrain plus grand et/ou un prix plus bas que de nombreuses personnes s'éloignent encore davantage de Bruxelles. Depuis 2005, c'est toutefois à la frontière avec la Hollande que les prix ont augmenté le plus.

## Analyse du marchés des maisons d'habitation

Le nombre de vente de maisons d'habitation en périphérie pour la période 1990-2005 est passé de 2.529 à 3.122 (+ 1,23 %, 1,17



dans le reste de la Flandre), ce qui découle de l'augmentation de la population.

La hausse des prix ne concerne donc pas les petites et moyennes habitations, au contraire (+ 174 % en Périphérie, + 220 pour l'ensemble de la Région Flamande).

Pour les grandes, l'indice est de 152 contre

8

novembre 2008

reste de la Région. Mais l'augmentation est moins forte pour les grandes habitations que pour les petites et moyennes habitations.

En conclusion, le prix des les petites et moyennes habitations est 31 % plus élevé en périphérie et que pour les grandes habitations, le prix est de 41 % plus élevé.

## Prix des maisons d'habitation en Périphérie suivant leur répartition géographique

(Prix moyen de vente en 2004/05)

Les communes avec les prix les plus élevés pour les petites et

moyennes habitations sont Kraainem, Wezembeek-Oppeem, Linkebeek, Overijse et Wemmel. Excepté Overijse, ce sont toutes des communes à facilités. Les communes avec les prix les élevés pour les grands habitations sont Rhode-Saint-Genèse, Kraainem, Tervuren, Wemmel et Wezembeek-Oppeem soit à nouveau toutes des communes à facilités sauf Tervuren.

Les prix dans les communes à facilités sont donc toujours plus élevés. Le prix moyen d'une grande maison en 2004/05 dans les communes à facilité était de 406.091 euros. Soit 17 % de plus par rapport au restant de la Périphérie. Sachant que le prix moyen d'une grande habitation était déjà de 41 % plus élevé en périphérie qu'en Région flamande, dans les communes à facilités la différence est encore plus énorme. Seul Drogenbos fait exception.

En général, les communes les plus chères sont celles qui se trouvent au sud de Bruxelles mais quelques communes comme Merchtem ou Vilvorde font exception avec une forte augmentation des prix ces dernières années.

## Marché immobilier des appartements

(Prix moyen de vente en 2004/05)

Le nombre total d'appartements vendus pour la période 1990-2005 a augmenté de 37 % dans la Périphérie passant de 598 à 818 ventes. L'augmentation en Région Flamande était encore plus importante : 48 %. L'augmentation a été surtout marquée entre 1996 et 1999. La faible inflation et les taux d'intérêts bas ont permis à beaucoup de locataires de devenir propriétaires. Après 1999, les ventes d'appartements stagnent en Périphérie mais continuent d'augmenter dans le reste de la Flandre.

Le prix moyen de vente d'un appartement en Région Flamande

## Evolution de prix pour les petites et moyennes habitations par rapport aux grandes habitations

	1995/96	2004/2005
<b>Petites et moyennes habitations</b>		
Région Flamande	57.231 €	126.081 €
Périphérie	95.501€	165.695 €
<b>Grande habitations</b>		
Région Flamande	203.501 €	285.181 €
Périphérie	243.160 €	369.430 €

entre 1995/1996 et 2004/2005 a augmenté de 149% (en Périphérie, seulement de 56 %). Tervuren a connu la plus faible augmentation avec seulement 33%.

Depuis 1999, les prix des appartements ont identiques en Périphérie et dans le reste de la Région Flamande.

## Prix des appartements en Périphérie suivant leur répartition géographique

Les prix des appartements varient entre 110.919 et 215.713 €. Dans les communes de Rhode-St-Genèse et Wezembeek-Oppeem les appartements coûtent à peu près le double que dans les communes de Asse ou de Tervuren. Soit ± 200.000€ contre 120.000€. Overijse, Kraainem et Meise sont à peu près au milieu de ces deux pôles.

En Périphérie, seules les communes de Rhode-Saint-Genèse et dans une moindre mesure Beersel, Kraainem, Overijse et Wezembeek-Oppeem ont connu une augmentation de prix plus importante que la moyenne régionale.



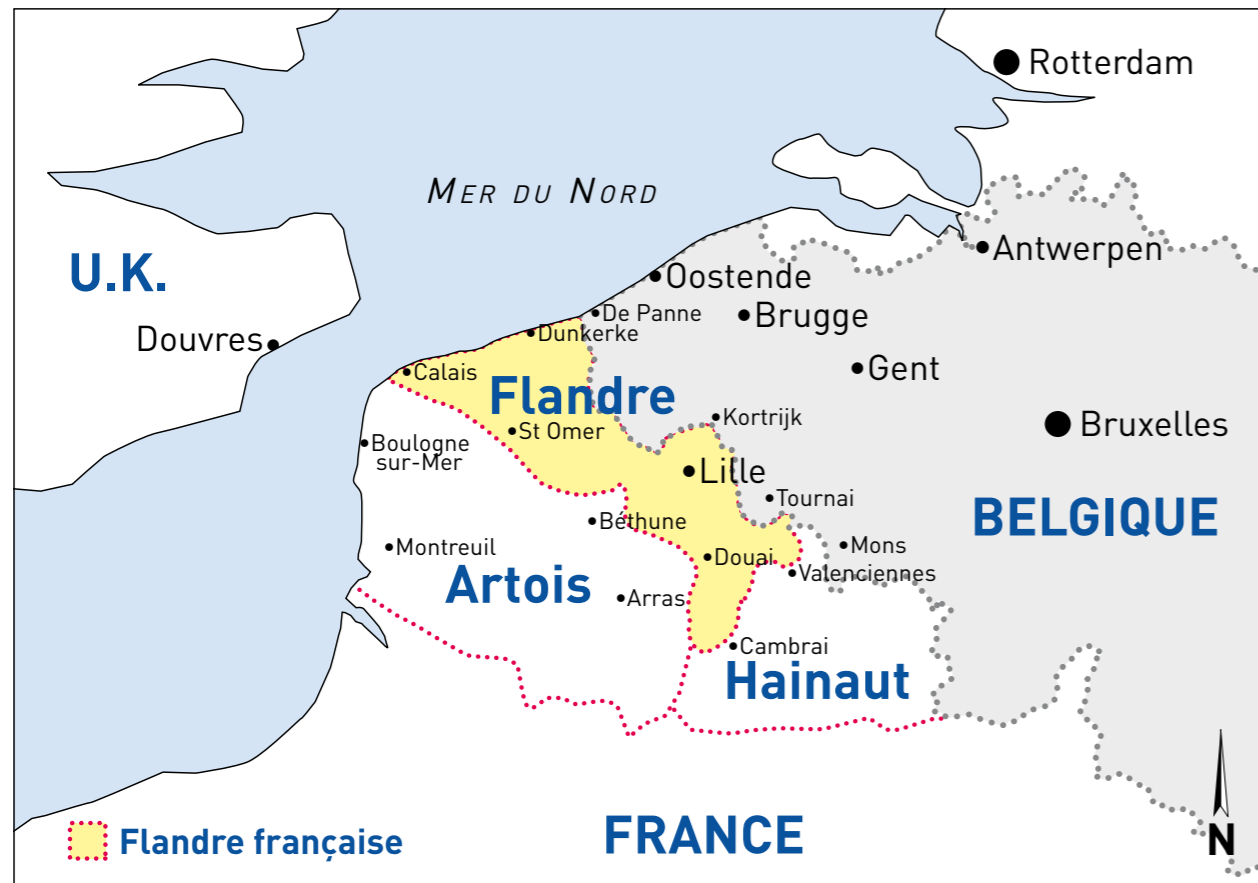
Dans les années 1995/96, Tervuren était une des communes les plus chères mais la faible augmentation des ces dernières années en a fait une des communes les meilleures marchés pour les appartements après Asse.

9

novembre 2008

# Convergences idéologiques

*Française depuis 1662, Dunkerque était antérieurement flamande; flandrienne pour éviter les ambiguïtés nées de l'extension du nom de l'ancien comté de Flandre à des territoires à présent belges qui n'en ont jamais fait partie, mais où la langue officielle est aujourd'hui le néerlandais. Le nom de son habitant le plus célèbre, le corsaire Jean Bart, était en réalité Jan Baert, lequel ignorait d'ailleurs le français, sans y voir de contradiction avec son entrée au service de la monarchie à la fleur de lys !*



## Flamand ou résistante ?

Une controverse éclata à Dunkerque l'an dernier à propos du nom d'un collège (équivalent français de notre cycle secondaire

inférieur), qui portait le nom de Michel De Swaen, gloire locale de la littérature flamande au XVIIe siècle. Les bâtiments venant d'être reconstruits, l'occasion parut propice au Conseil

d'administration de l'école pour changer le nom de celle-ci en lui donnant celui de Lucie Aubrac, héroïne de la Résistance récemment décédée. En juillet 2007, le principal (= directeur

transmit la proposition au Conseil municipal (qui l'approuva), ce qui lui valut... des appels au meurtre!

Un parallèle fut établi avec l'assassinat du préfet de Corse Erignac, « grâce auquel Paris parle désormais de la Corse avec respect » : une méthode favorite de l'extrême-droite, à laquelle appartient son auteur Wido Triquet. Ce leader de L'Avenir dunkerquois, mouvement... flamand, est appuyé par des conseillers municipaux de cette mouvance visant à disloquer la République française au profit d'une Europe des Régions permettant la réunion de la Flandre française à celle de Belgique et même, tant qu'on y est, la reconstitution des anciens Pays-Bas englobant la Hollande sous Charles-Quint ! Le blog d'un de ces élus renvoie d'ailleurs au... Vlaams Belang (ex-Vlaams Blok)!

Bref, l'appel au meurtre n'était pas le fait d'un isolé excité, mais d'hommes camouflant des visées politiques inquiétantes sous la couverture d'un mouvement culturel pour élargir leur audience électorale.

Ayant passé outre à la revendication « flamande », la majorité au Conseil municipal fut largement réélue et le principal du collège Lucie Aubrac est toujours en vie.



Lucie Aubrac

## Une tempête dans un verre d'eau ?

Plutôt un nouvel incident révélateur de la convergence idéologique entre le nationalisme et l'extrême-droite, largement attestée ailleurs comme dans le passé du mouvement flamand de Belgique. Et même dans le présent: le Vlaams Blok devenu Belang est né d'une scission de la Volksunie en 1978, au lendemain de l'échec du pacte d'Egmont. Et les concerts du groupe de skinheads nazis avoués Blood and Honour sont toujours accueillis dans des communes flamandes: la 14e édition eut lieu le 18 octobre dernier à Dixmude.

Est-ce à dire que tous les défenseurs de la langue et de la culture flamandes sont d'extrême-droite ? Si, n'en déplaise à Bart De Wever, la police anticipa la traque des juifs par les nazis à Anvers en 1942, c'est la résistance flamande qui sauva les installations

du port à l'approche des Alliés deux ans plus tard. Certains flamingants ont même participé à la Résistance pendant la seconde guerre mondiale, mais ils étaient loin d'être aussi nombreux que les adhérents au Vlaams Nationaal Verbond, de plus en plus collaborateurs de l'occupant.

Et c'est ce qui est inquiétant dans l'évolution de la Belgique: les revendications flamandes défendues aujourd'hui à des degrés divers par tous les partis flamands (avec un bémol pour Groen !) trouvent leur origine dans les pressions exercées sur eux par des nationalistes d'autant plus insatiables qu'ils ne peuvent admettre que ces revendications ont été satisfaites : cela leur ôterait leur raison d'être et les priverait d'un potentiel électoral qui ne cesse de croître, à en juger par les résultats électoraux depuis une vingtaine d'années.

L'incident du collège Michel De Swaen/Julie Aubrac prouve simplement que la gangrène s'étend au-delà de nos frontières. La crise économique-financière qui se développe masque momentanément le phénomène, dont la progression devenue plus souterraine risque de se nourrir de celle-ci, comme l'avait si bien fait le parti nazi drainant les chômeurs allemands dans les années 1930.

## Le Centre d'étude des francophones en Flandre (CEFF) Studiecentrum Franstaligen in Vlaanderen

*Cette toute jeune asbl indépendante s'est fixé pour mission de promouvoir l'étude scientifique des francophones, tant de Bruxelles que de la Périphérie et de ceux disséminés sur l'ensemble du territoire actuel de la Région flamande, comptant d'importants noyaux tant dans la région côtière que dans de grandes villes telles que Gand, Anvers, Courtrai, Louvain et Malines.*

### Les oubliés de l'histoire

Jusqu'à ce jour, ce sujet de recherche n'a curieusement pas retenu l'attention du monde scientifique, contrairement à d'autres groupes minoritaires tels que les néerlandophones de Bruxelles, les immigrants nord-africains, italiens ou les juifs par exemple. Il ne manque pas d'études sur la réforme de l'Etat belge et son impact communautaire, sur la francisation et puis la néerlandisation de la Flandre ni sur la littérature flamande d'expression française, mais il n'y a rien sur les locuteurs du français en Région flamande.

Cette lacune s'expliquerait-elle par le désir d'éviter les controverses politiques que ce type d'études ne manquerait pas de susciter ? Vu le rôle d'élite culturelle et de levier socio-politique et économique de la Flandre que cette minorité a joué, son absence dans l'historiographie déforme l'image de la Région flamande et trompe l'opinion sur sa

composition sociolinguistique réelle. Bon nombre de malentendus et de clichés circulent dans l'opinion au sujet des francophones en Flandre : sont-ils en voie de disparition ? Représentent-ils un danger par rapport à la langue véhiculaire néerlandaise en Flandre ?

Récemment encore, Bart De Wever, président de la NV-A, ne prétendait-il pas que les francophones étaient des immigrants en Flandre au même titre que les immigrants turcs ou marocains, sans provoquer de levée de boucliers ? Qu'en est-il exactement ?

Non-reconnaissance par la Région flamande des citoyens d'expression française, non-adhésion de ceux-ci en tant que groupe à l'un ou l'autre pilier sociopolitique, carcan intellectuel consciemment ou inconsciemment inspiré de la logique institutionnelle de la Belgique fédéralisée y sont sans doute pour beaucoup..

La société, et dans son sillage, l'ensemble des chercheurs, n'est prête à se pencher sur une minorité que si celle-ci pose «réellement» problème. Considérés bien souvent comme «immigrés de l'intérieur», les francophones semblent reléguer la pratique du français à l'intimité familiale plutôt que de se profiler en tant que groupe sociolinguistique distinct.

### Une association scientifique neutre

Voilà pourquoi des personnes proches du milieu universitaire et de la recherche scientifique, partageant un intérêt pour l'étude des francophones en Flandre, se rencontrent régulièrement depuis 2007, en se fixant comme objectif de sortir la francophonie en Flandre du relatif silence scientifique dont elle fait l'objet. D'abord table ronde informelle, elles ont créé une asbl dont les statuts ont été déposés en février 2008.

### Le semestriel FrancoFoniedu CEFF-SFV

Chaque livraison contient un dossier scientifique qui éclaire en profondeur un aspect (historique, sociologique, linguistique, etc.) de la vie des francophones en Flandre. Au sommaire de chaque numéro, on trouvera aussi une interview avec une personnalité marquante, ainsi que des rubriques reflétant les développements récents dans notre domaine de recherche (recensions, archives, colloques, etc.).

Le premier numéro (premier trimestre 2009) s'intitulera

«La fin d'un tabou ? – Een taboe doorbroken?» et sera spécialement consacré au lancement du CEFF – SFV et à ses missions scientifiques. Le deuxième numéro portera sur la situation des francophones dans la Flandre d'aujourd'hui.

Pour vous abonner, nous vous remercions de verser 20,00 € (pour la Belgique) sur le compte 363-0391020-53, en mentionnant votre adresse en communication ou en nous l'envoyant par e-mail.

Site CEFF-SPV  
<http://www.ceff-sfv.be/fr>

■ ARCHIVES & MUSÉE DE LA LITTÉRATURE

Deux siècles de littérature

francophone en Belgique

A l'occasion de son 50<sup>ème</sup> anniversaire, les «Archives et Musée de la Littérature asbl» organisent une exposition consacrée à ce sujet.

Un certain nombre d'écrivains francophones de Flandre y figurent en bonne place, tels que Guy Vaes, Suzanne Lilar, etc. Marc Quaghebeur, membre du Comité scientifique du CEFF-SFV, est commissaire de l'exposition. Un catalogue est disponible en ligne.

#### INFOS PRATIQUES

du 24/09 au 23/12/2008  
Bibliothèque royale de Belgique  
Entrée Gutenberg  
(Jardin du Mont des Arts)  
1000 Bruxelles  
Tél : 02 519 55 79  
Site web: [www.kbr.be](http://www.kbr.be)

**Se consacrant exclusivement à l'étude scientifique et multidisciplinaire de ces questions, le Comité scientifique se compose de chercheurs indépendants ou issus d'universités et d'institutions scientifiques, issus des deux communautés majoritaires en Belgique :**

Jan Baetens (KUL), Christian Berg (UA), Marc Quaghebeur (Archives et Musée de la Littérature Bruxelles), Geert De Baere (Cour de Justice des Communautés Européennes à Luxembourg, UA), Frank Seberechts (Archief-, Documentatie- en Onderzoekscentrum voor het Vlaams-nationalisme), Jacques Caron (Syddansk Universitet - Odense Universitet, Danemark), Dave Sinardet (UA/FUSL), Roel De Groof (Brussels Informatie-, Documentatie- en Onderzoekscentrum, VUB), Herman Van Goethem (UA), Matthijs De Ridder (UA), Piet Van de Craen (VUB), Henri-Floris Jaspers (Fondation Ça Ira), Yannick Vanderborght (FUSL/ UCL), Chantal Kesteloot (Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés Contemporaines), Astrid von Busekist (Sciences Po, Paris), Nathalie Kremer (KUL), Christophe Verbruggen (UG), Anne Morelli (ULB) et Hans Vandevoorde (UG). Ils seront rejoints par des membres du conseil d'administration du CEFF, à savoir Bambi Ceuppens, Paul Dirckx, Eric Laureys, Céline Préaux, Guy Vande Putte.